



## FERMETURE DU COLLEGE- CORONAVIRUS

publié le 16/03/2020

---

Une remise sera effectuée sur la demi-pension, en raison de la fermeture exceptionnelle du collège due au CORONAVIRUS , pour tous les repas non pris.

Celle-ci apparaîtra dans la prochaine facture de demi-pension du trimestre avril Juillet qui sera éditée dès que nous connaîtrons la date de retour à la normale.

Les menus seront alors de nouveau publiés sur le site du collège.

En ce qui concerne les voyages annulés (NIMES) , VAL DE LOIRE très certainement, une déduction des sommes versées par les familles sera effectuée sur les demi-pensions non réglées ou à venir et le solde éventuel vous sera remboursé. Merci de prévoir de nous adresser dès le retour à la normale votre RIB complet.

Bon courage à tous.

Cordialement.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**